

Saint George, le 6 décembre 2018

Rapport de la commission concernant les nouveaux statuts de l'AISE

Madame la Présidente,
Monsieurs le Syndic,
Madame et Messieurs les municipaux,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie en date du 15 novembre et du 4 décembre 2018 pour prendre connaissance du préavis communal numéro 04/2018 concernant les statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE).

Lors de la première séance, nous avons pu discuter avec Mme Céline Etoupe, Municipale de divers points concernant ces statuts. Ayant quelques doutes sur le bien-fondé de certains articles, nous avons demandé une nouvelle séance avec la municipalité.

Lors de cette seconde séance, nous avons pu exprimer nos doutes quant à la gouvernance de l'AISE et sur l'équité du financement de certains bâtiments scolaires. Malgré nos remarques, la Municipalité nous a convaincu que les nouveaux statuts ne sont pas défavorables à notre commune.

Vu ce qui précède, nous invitons le conseil à accepter le préavis communal numéro 04/2018 tel que présenté.

La Présidente Valérie Lassueur
Les membres Björn Ignell et Stéphane Grosjean
Le Secrétaire Michel Kocher

